



29 novembre 2001 – 29 novembre 2002

Crédit Agricole S.A. a un an

En octobre 2000, le Crédit Agricole inscrit dans son nouveau projet de Groupe, l'idée d'une « *ouverture au marché comme levier de croissance au service de son ambition stratégique* ». Le projet prévoit que « *l'ensemble qui sera ouvert au marché sera représentatif de la dimension économique du Groupe et de la diversité de ses métiers...* ».

Juillet 2001 : les dirigeants de la CNCA et de la FNCA décident d'engager le processus de finalisation du projet d'introduction en Bourse et fixent la fin de l'année 2001 comme objectif de réalisation. En moins de 5 mois, les opérations juridiques et financières de grande ampleur nécessaires à son aboutissement sont menées à bien, dans un environnement marqué par l'instabilité des marchés et les incertitudes sur l'économie mondiale amplifiées par les événements dramatiques du 11 septembre.



Dates clés

29 novembre 2001

Naissance de Crédit Agricole S.A. L'assemblée générale extraordinaire de la CNCA donne naissance à Crédit Agricole S.A, organe central et tête de réseau du Groupe, qui détient désormais 100% des filiales nationales et 25% du capital des Caisses Régionales. Les Caisses Régionales, pour leur part, conservent le contrôle du capital de Crédit Agricole S.A., dont elles détiennent 70%, à travers la SAS La Boétie.

Le conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. s'ouvre à des personnalités extérieures : dans un premier temps, Gérard Mestrallat, président de Suez, et Xavier Fontanet, président d'Essilor International, rejoignent Jean-Michel Le Metayer, président de la FNSEA, au conseil d'administration.

30 novembre/13 décembre 2001

Offre publique et souscription des actions. La fourchette indicative s'établit entre 14,30 et 16,60 €.

13 décembre 2001

Succès de la souscription. La part réservée aux institutionnels est sur souscrite 16,8 fois et celle destinée aux particuliers 3,4 fois. Crédit Agricole S.A. compte 2,5 millions d'actionnaires individuels, dont 800 000 sociétaires. Le prix définitif de l'action est fixé à 16,60 €.

14 décembre 2001

Première cotation. Les actions de Crédit Agricole S.A. sont introduites sur le 1^{er} marché d'Euronext Paris. Le premier cours s'affiche à 18,25 €. A la clôture, le titre gagne 5,6% à 17,53 € dans un marché en baisse de 1,6%. Le CAC 40 atteint alors 4 340 points.



mars 2002

Premiers résultats annuels de Crédit Agricole S.A. Le bénéfice net consolidé, conforme aux objectifs annoncés, ouvre une période d'appréciation sensible du titre.

avril 2002

1,9 million d'actionnaires. Quatre mois après son introduction en bourse, Crédit Agricole S.A. compte 1,9 million d'actionnaires. 30% du flottant sont entre les mains d'investisseurs internationaux, dont 72% au sein de l'Union Européenne et 20% aux Etats-Unis.

mai 2002

Première assemblée générale. Plus d'un millier d'actionnaires participent à la première assemblée générale de Crédit Agricole S.A. A cette occasion, Corrado Passera, CEO d'IntesaBCI et Henri Moulard, président de Invest in Europe, entrent à leur tour au conseil d'administration qui comprend désormais cinq personnalités extérieures. Le Comité d'Audit, présidé par Henri Moulard, et le Comité des Rémunérations, présidé par Gérard Mestrallet, sont mis en place.

juin 2002

Lancement du Club des actionnaires. En quelques semaines, il accueille plus de 120 000 adhérents. Le 11 juin, le titre clôture à son plus haut niveau à 24,9 €. Le CAC 40 est à 4109 points. A partir du 20 juin, le marché entre dans une période de très forte volatilité.



août 2002

Entrée au CAC 40. Le 6 août, Crédit Agricole S.A. intègre le CAC 40, moins de 7 mois après sa cotation.

septembre 2002

Résultats semestriels. Les résultats traduisent une activité soutenue dans les coeurs de métiers du Groupe. Ils portent toutefois l'impact de deux éléments exceptionnels : le retrait d'Argentine et le plan stratégique d'IntesaBCI.

Par ailleurs, le conseil d'administration nomme Yves Chevillotte, Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A.

octobre 2002

Acquisition de Finaref. Crédit Agricole S.A. annonce une négociation exclusive avec PPR en vue de l'acquisition de Finaref. Avec cette opération, la part de marché en France du Groupe Crédit Agricole dans le crédit à la consommation atteindra 22%.

novembre 2002

Résultats trimestriels. Pour la première fois, Crédit Agricole S.A. publie des comptes trimestriels. Dans le même temps, le conseil d'administration décide de la création d'un comité stratégique.



Crédit Agricole S.A. a un an

La création de Crédit Agricole S.A. le 29 novembre 2001, puis son introduction en Bourse le 14 décembre, ont été conçues comme un moyen au service des développements du Crédit Agricole. Un an après, le Groupe a la volonté et les moyens de ses ambitions. Au-delà de la crise financière actuelle, il s'inscrit dans une dynamique de développement et de croissance.

Le succès de l'introduction en bourse traduit la confiance du marché.

Dans un environnement marqué par le souvenir du 11 septembre et les inquiétudes sur les perspectives de l'économie mondiale, les investisseurs institutionnels - comme les particuliers - ont manifesté leur confiance en souscrivant les titres Crédit Agricole S.A.

A l'issue de l'OPO, Crédit Agricole S.A. comptait 2,5 millions d'actionnaires individuels. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agissait de la première acquisition d'actions en direct. Selon une enquête Sofres pour la Banque de France et Euronext, l'introduction en bourse de Crédit Agricole S.A. explique, pour l'essentiel, la progression importante du nombre d'actionnaires individuels en France de 6,1 millions en mai 2001 à 7,1 millions en mai 2002.



Quant aux investisseurs institutionnels, leur intérêt pour le titre s'est manifesté bien au-delà des frontières : près de 30% du flottant est entre les mains d'investisseurs internationaux. 72% d'entre eux sont situés dans des pays membres de l'Union Européenne et 20% aux Etats-Unis.

Par ailleurs, environ 60 000 collaborateurs du Crédit Agricole, soit près des 2/3 des effectifs du Groupe, ont souscrit à l'augmentation de capital qui leur était réservée, l'une des plus importantes de ce type réalisées en France par son montant. L'actionnariat salarié au Crédit Agricole reste très significatif.

Une démarche d'ouverture

Comme l'ensemble du Groupe, Crédit Agricole S.A. a répondu aux responsabilités nouvelles nées de sa cotation, en s'engageant dans une démarche d'ouverture et en améliorant la lisibilité et l'efficacité de son organisation.

Ainsi, dès février 2002, Crédit Agricole S.A. s'est organisé en 5 pôles métiers, placés chacun sous la responsabilité d'un Directeur Général Adjoint : « Développement - Marchés » - « Finances et risques » - « Technologies, Logistique et Services bancaires » - « Gestion d'actifs » - « Grandes clientèles et International ».

En matière de gouvernance, le conseil d'administration a accueilli des personnalités extérieures, aujourd'hui au nombre de cinq. Des comités spécialisés ont été créés : un Comité des rémunérations, un Comité de l'audit et des risques, un Comité stratégique, chacun présidé par une personnalité extérieure.

A destination des actionnaires individuels, outre un site internet dédié (plus de 70 000 visites par mois) et un numéro vert (2 000 appels mensuels), Crédit Agricole S.A. a créé un Club d'actionnaires. Il regroupe plus de 120 000 adhérents, ce qui en fait l'un des tout premiers clubs d'actionnaires en France. Ce club propose à ses membres des réunions, des visites de sites, une lettre d'information régulière, et un guide de l'actionnaire. 6



La résistance du titre face à la volatilité des marchés

Comme pour toutes les valeurs boursières, l'évolution de l'action Crédit Agricole S.A. a été affectée par la crise des marchés financiers en 2002. Pour autant, cette situation ne doit pas masquer la résistance du titre pendant sa première année de cotation. De manière plus générale, celui-ci a pris naturellement sa place sur le marché. Et c'est d'ailleurs en tenant compte de son parcours et de sa liquidité que le Conseil scientifique des indices d'Euronext Paris a décidé de l'intégrer à compter du 6 août dans la composition du CAC 40. Sept mois seulement après son introduction en Bourse, cela constitue une performance rare.

Depuis son introduction en Bourse, le parcours du titre a connu trois phases successives :

- De la mi-décembre à la mi-mars :

l'action progresse de façon régulière et modérée. Introduite à 16,60 €, elle se situe dès les premiers jours de cotation au-dessus de 17,50 €. A la veille des résultats annuels le 19 mars 2002, l'action s'établit légèrement au-dessus de 19 €.

- De la mi-mars à la fin du mois de juin :

l'action enregistre une performance très sensiblement supérieure à celle du CAC 40, mais aussi à la plupart des valeurs bancaires. De 19 € à la mi-mars, elle atteindra son plus haut le 11 juin à 24,90 €, soit une hausse de l'ordre de 30% en 3 mois.

- A partir de la fin juin :

l'action Crédit Agricole S.A. et toutes les valeurs bancaires sont rattrapées par la crise des marchés financiers. Ils connaissent alors une des périodes de volatilité les plus fortes de leur histoire, effaçant en quelques mois 4 à 5 ans de croissance. Dans ce contexte, Crédit Agricole S.A. compte parmi les titres qui offrent la meilleure résistance. Le cours se situe fin novembre dans une fourchette comprise entre 17 et 18 €. Dans le même temps, le CAC 40 a chuté de plus de 1 000 points, passant de plus de 4 300 à environ 3 200 points, soit une baisse de plus de 25%.



Une dynamique de performance

La dynamique de performance créée par l'introduction en Bourse de Crédit Agricole S.A. reste aujourd'hui très forte :

- L'innovation, la puissance de la distribution, l'adaptation permanente de l'offre à une clientèle plus large et plus exigeante, sont les premiers atouts du Groupe.
- Par sa force d'attraction, Crédit Agricole S.A. a aussi élargi son réseau d'alliances en concrétisant de nouveaux partenariats, tels que ceux de CA-AM au Japon avec Resona et en Corée du Sud avec NACF. Quant aux partenariats existants, ils ont connu de nouveaux développements notamment avec la Banque Commerciale de Grèce ou, en Italie, avec IntesaBCI.
- Crédit Agricole S.A. conduit également une démarche ambitieuse de croissance externe, dont témoigne l'acquisition de Finaref. Avec cette opération, le Crédit Agricole atteint 22% de part de marché en France dans le crédit à la consommation, ce qui correspond à sa part de marché naturelle et il aura su construire, en quelques années avec Sofinco, l'un des leaders européens de ce métier.

Des positions exceptionnelles dans la Banque de proximité

La crise financière des derniers mois a montré une nouvelle fois la pertinence du modèle de banque universelle du Crédit Agricole. Elle a permis aussi de mettre en évidence la valeur exceptionnelle des positions du Groupe dans la banque de proximité en France, conquises par les Caisses régionales.

L'acquisition de Finaref contribuera à renforcer le socle des activités de banque de proximité en France de Crédit Agricole S.A., source de revenus récurrents et de croissance.



Solidité et puissance financières

Depuis son introduction en Bourse, Crédit Agricole S.A. a renforcé sa solidité et sa puissance financières. De 23,9 Md € au 31 décembre 2001, le montant de ses fonds propres à fin septembre s'élevait à 26 Md €, soit une hausse de 1,7% en 9 mois.

En un an, Crédit Agricole S.A. a su adapter profondément son organisation et son fonctionnement à son nouveau statut de grande entreprise cotée. En dépit d'un environnement de marché excessivement difficile, il a poursuivi sa dynamique de développement et de croissance.

Groupe mutualiste et centenaire, attaché aux valeurs de responsabilité, de proximité et de solidarité, le Crédit Agricole inscrit sa performance dans la durée. Crédit Agricole S.A. s'inscrit dans cette même perspective. Au-delà des fortes turbulences boursières des derniers mois, son ambition stratégique vise à renforcer le leadership du Groupe dans la banque de proximité en France et à poursuivre la construction de sa dimension européenne.



Annexes

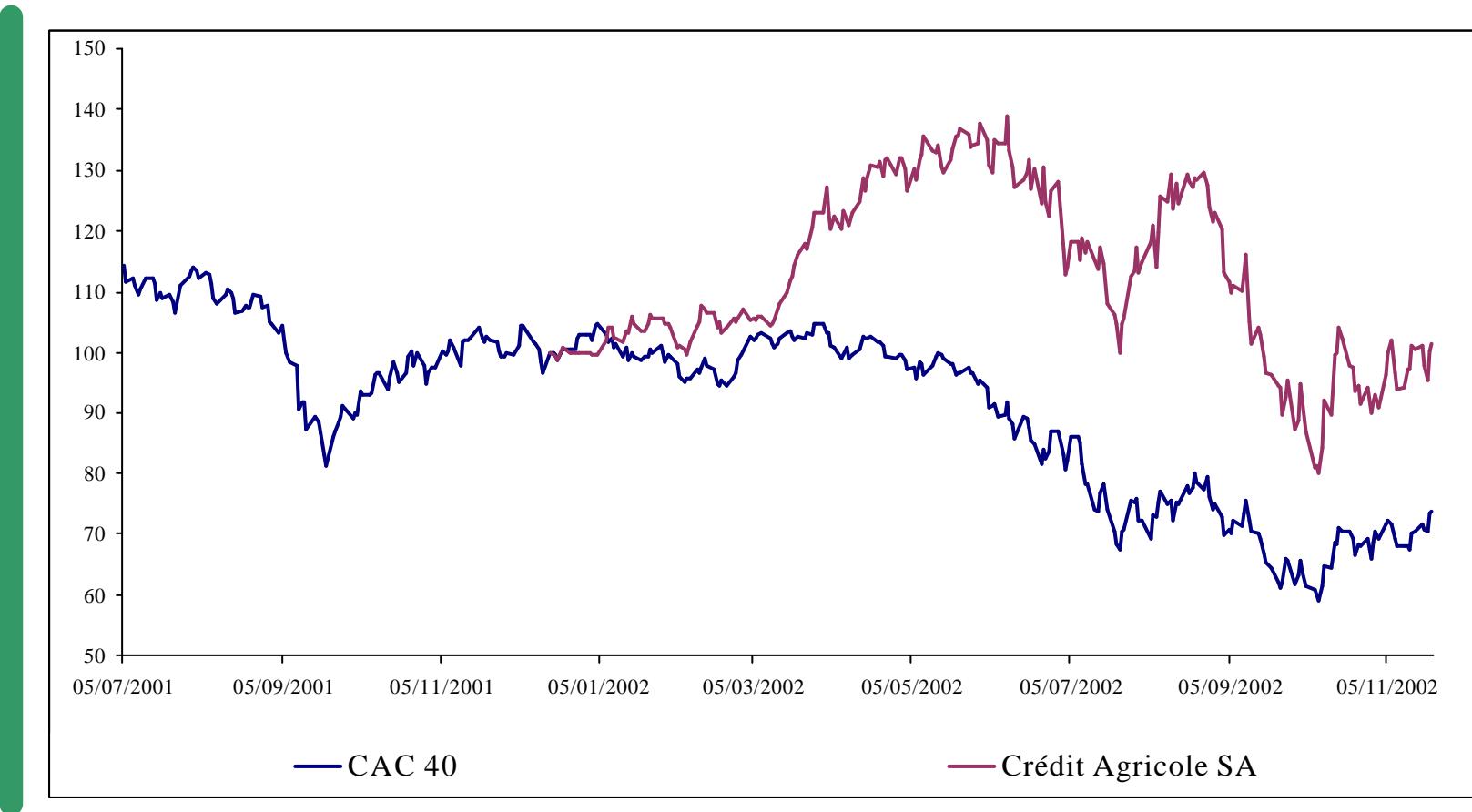
Graphiques (Sources : Datastream – avec le concours de CAIC)

- Cours de l'action Crédit Agricole S.A. comparé à l'indice CAC 40
- Cours de l'action Crédit Agricole S.A. comparé aux banques françaises et européennes
- Tableau des performances du 14.12.2001 au 22.11.2002
- Échanges et liquidité du titre Crédit Agricole S.A.



Cours de l'action Crédit Agricole S.A. comparé à l'indice CAC 40

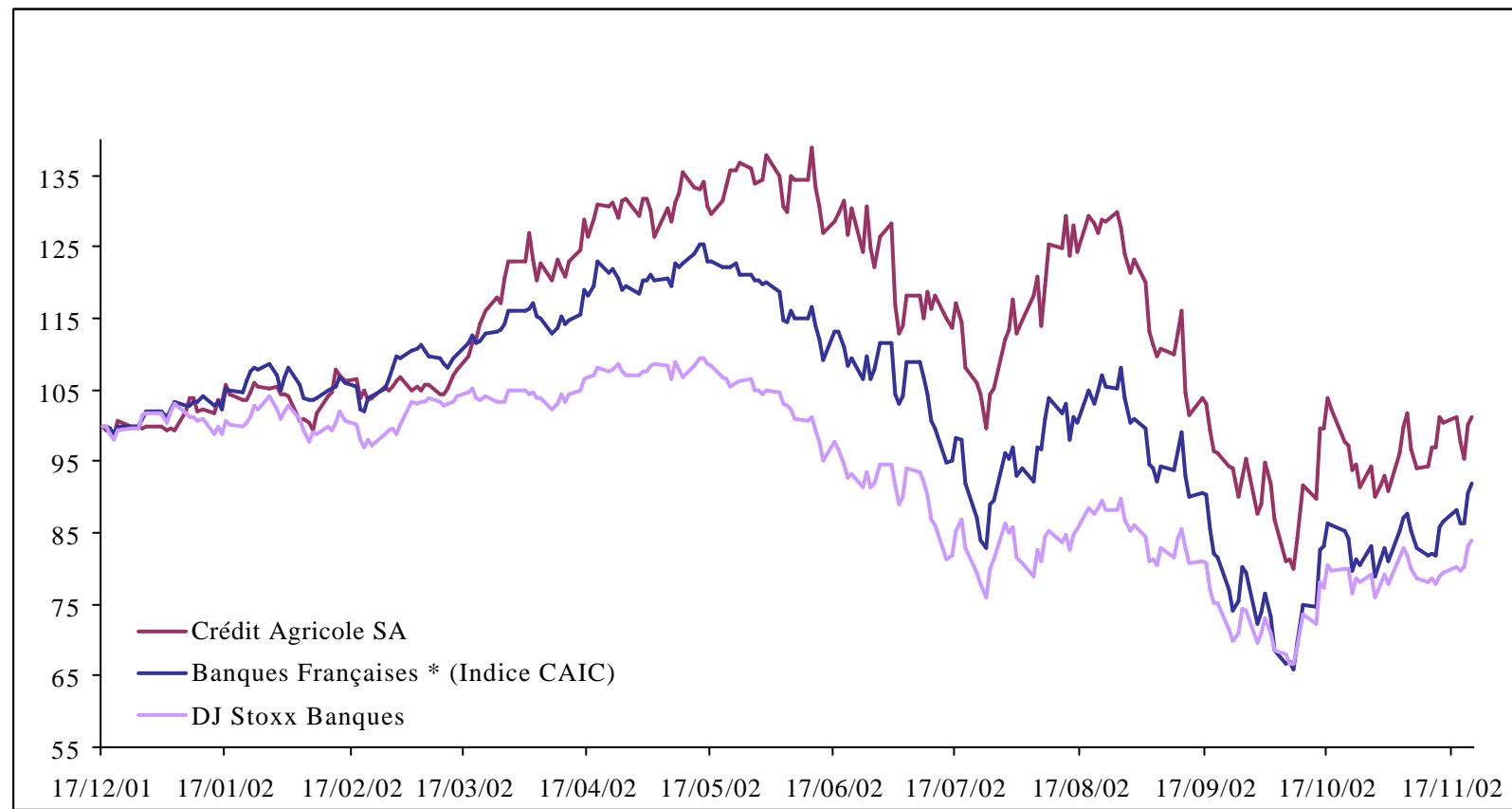
(base 100 = 17 décembre 2001)





Crédit Agricole S.A. comparé aux banques françaises et européennes

(Base 100 = 17 décembre 2001)



* : Source CAI Cheuvreux, l'indice est composé de BNP Paribas, CIC, Crédit Agricole SA, Crédit Lyonnais, Société Générale, Dexia et Natexis BP.

Source : Datastream

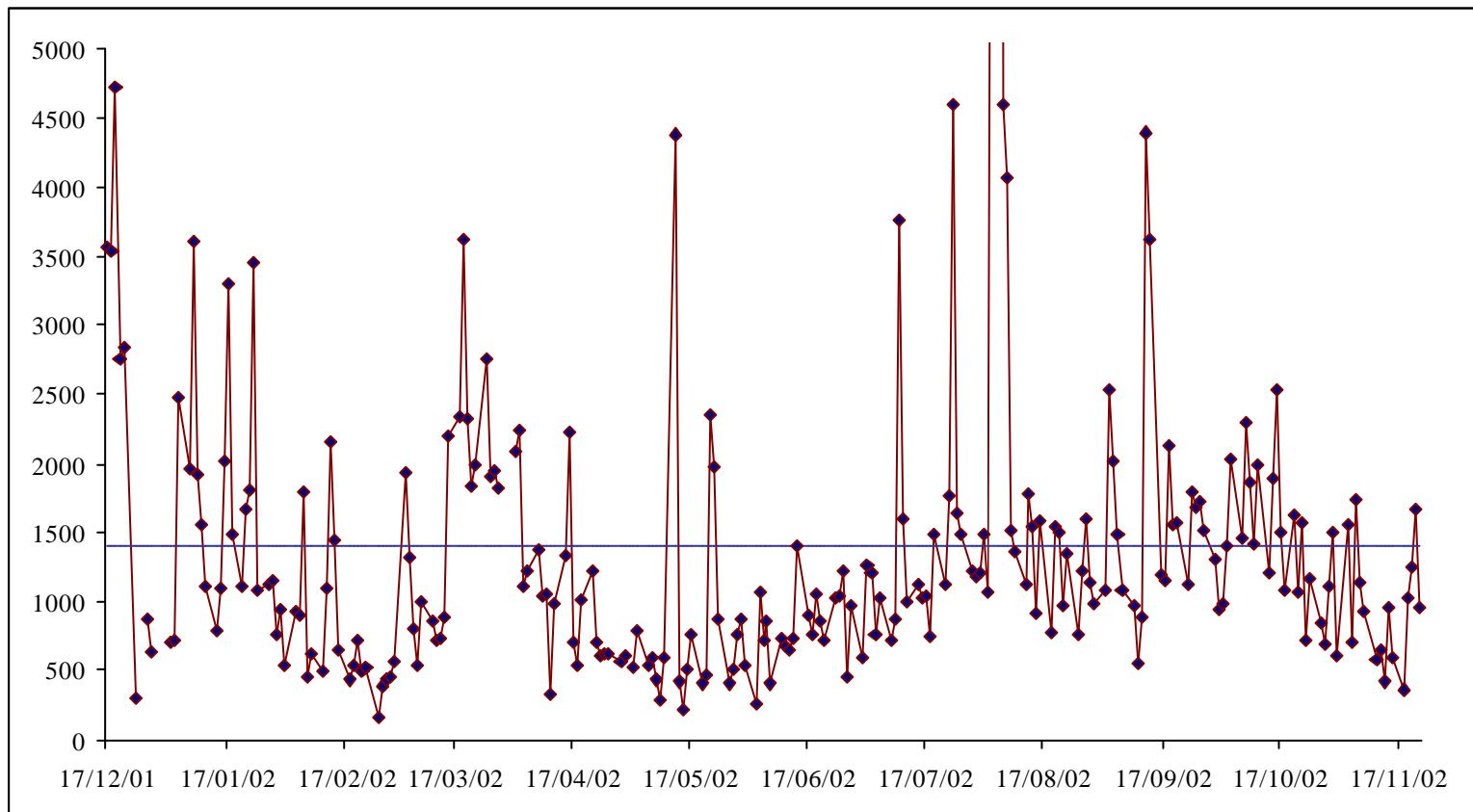


Performances du 14.12.2001 au 22.11.2002

Performances	Du 14.12.01 au 22.11.02
Crédit Agricole S.A.	2.97
Banques françaises	- 5.40
DJ Stoxx banques	- 14.11
CAC 40	- 23.83



Échanges et liquidité du titre Crédit Agricole S.A.



- La liquidité de Crédit Agricole SA, par rapport au flottant est de façon constante supérieure à celle du secteur : % flottant/jour = 0.78% contre 0.65% pour le secteur des banques françaises.
- L'entrée dans le CAC 40 le 06 août a permis d'augmenter la rotation du capital de 0.12% à 0.17%.